

Toute ma vie, je me suis intéressé à l'agriculture. Mes premiers souvenirs sont ceux d'une terre près de Brantford, en Ontario. Mon enfance s'est passée sur un ranch de la Saskatchewan. Je possède des terres ou je suis associé à des entreprises agricoles depuis ce temps-là. Des dizaines de mille cultivateurs que j'ai connus et à qui j'ai parlé, tous voulaient prendre leurs propres décisions, seuls ou collectivement. Ils ne voulaient pas que des groupes de l'extérieur viennent leur dicter des méthodes d'exploitation. Monsieur l'Orateur, c'est précisément ce que ce bill se propose.

**M. Danforth:** Bravo!

**L'hon. M. Harkness:** Je ne crois pas que les agriculteurs canadiens se rendent compte de ce que signifient l'adoption et l'application de cette mesure. Bien entendu, je ne crois pas à la possibilité de l'appliquer intégralement, mais le seul fait d'essayer pourrait s'avérer dangereux et causer bien des difficultés. Le bill donne les pleins pouvoirs au gouvernement. Dans ses intérêts, le député d'Okanagan Boundary (M. Howard) a parlé d'offices de commercialisation contrôlés par des producteurs en Colombie-Britannique. Il parle, je pense, des fructiculteurs et peut-être des producteurs de lait de la vallée du Fraser, ou de choses semblables. Mais, monsieur l'Orateur, ce sont des commissions contrôlées par les producteurs et qui ne régissent que les produits de leurs propres membres. Ils tiennent une assemblée annuelle et les membres peuvent se débarrasser de leur commission ou des administrateurs s'ils ne sont pas contents. Une telle commission est créée lorsque les deux tiers des producteurs sont d'accord et ce sont ceux-ci qui ont la haute main sur l'organisme. Ce bill propose tout autre chose, sans aucun rapport avec les offices dirigés par les producteurs. Aux termes de cette mesure législative, ce sera le gouvernement qui aura la haute main, ou encore le Conseil ou les offices qu'il aura créés. Les titulaires de ces postes seront comptables au gouvernement qui pourra les congédier. Et ils le seront s'ils refusent de se plier aux ordres du gouvernement. En outre, monsieur l'Orateur, la plupart d'entre eux seront des hommes de confiance du parti libéral.

**Une voix:** Voilà le fin fond de l'affaire.

**L'hon. M. Harkness:** Soit des candidats libéraux défaits ou d'autres du même acabit. Ces offices ne seront certainement pas composés, comme l'a proposé le député d'Okanagan Boundary, de membres élus par les producteurs auxquels ils auraient à rendre compte. Ils n'auront certes pas de compte à rendre à

personne, sauf au gouvernement, et ils seront sous la férule du gouvernement.

**L'hon. M. Olson:** Mais c'est le peuple qui élit le gouvernement.

**L'hon. M. Harkness:** C'est vrai, mais, hélas, le gouvernement élu demeure au pouvoir pendant quatre ou cinq ans, et un gouvernement irresponsable comme celui-ci peut faire bien du tort pendant ce temps. Si le ministre désire poser une question ou faire une interruption intelligible, je serais heureux d'y donner suite, monsieur l'Orateur, mais il est très difficile de donner suite à une interruption inintelligible.

**Une voix:** Ou intelligente.

**L'hon. M. Harkness:** Je n'ai pas dit cela mais chacun peut tirer ses propres conclusions. Ce bill est conçu de façon à mettre le producteur dans une position telle que ces conseils ou offices nommés par le gouvernement pourront lui dicter la quantité de denrées déterminée qu'il pourra produire, la manière dont elle sera commercialisée, etc. Il n'est pas douteux que cela introduira une rigidité extrêmement dangereuse dans toute l'agriculture. Il va se créer une situation identique à celle qui existait à l'époque féodale quand l'économie était prise dans un carcan dont il était impossible de se débarrasser. Si ce bill est adopté et mis en vigueur, l'agriculture présentera une rigidité qui gênera les cultivateurs et les mènera à la faillite.

**M. Gibson:** L'honorable député me permet-il de lui poser une question, monsieur l'Orateur?

**L'hon. M. Harkness:** Certainement, monsieur l'Orateur, je suis toujours heureux qu'on m'interroge.

**M. Gibson:** Je la pose en toute humilité, sachant bien que je ne suis pas une autorité en la matière. Le véritable objet et le fond même de ce projet de loi ne sont-ils pas de garantir divers éléments de vente au Canada, notamment à propos de questions interprovinciales, lorsqu'un problème soulevé dans telle province de l'Ouest, par exemple, diffère de celui dans telle autre? Ne veut-on pas grouper les diverses agences agricoles dans les diverses provinces, grâce à la collaboration, en vue d'établir un réseau d'agences qui puissent s'entendre en matière de politique et servir leurs intérêts communs?

**L'hon. M. Harkness:** Monsieur l'Orateur, le bref discours du député me prouve qu'il ne comprend pas le bill. Plus longs, je suppose